N° 817. MERCREDI 6 MAI 1863. 7me année

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 » francs par an. » » 14 » » six mois. » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITTE, BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITTE, BULLIER et Cie, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX
5 mai 1863.

Plusieurs dépêches, d'origine polonaise, mentionnent de nouveaux avantages obtenus par les insurgés contre les Russes.

Le dernier bulletin du théâtre de la guerre, publié par le comité central de Varsovie contient les détails de plusieurs combats où les troupes russes, en nombre toujours considérable, ont été repoussées avec perte par les insurgés.

Les palatinats de Sandomir et de Cracovie sont plus spécialement, aujourd'hui, envahis par des forces militaires envoyées par le gouvernement qui s'obstine, malgré les terribles échecs imposés à son orgueil, à ne pas douter du triomphe de ses armes.

D'après un télégramme de Stockholm, dans la discussion qui a eu lieu au Parlement sur les affaires de la Pologne, tous les orateurs ont exprimé de vives sympathies pour les Polonais. Le ministre comte de Manderstrom a déclaré que le Gouvernement avait déjà envoyé deux notes sur cette question à Saint-Pétersbourg. Les Etats de la noblesse et du clergé ont accepté un ordre du jour motivé exprimant la confiance que le Gouvernement agirait en faveur de la Pologne, de concert avec les autres puissances, tout en évitant la guerre, à moins qu'elle ne devint nécessaire. Les Etats de la bourgeoisie et des paysans ont rejeté les réserves faites quant au maintien de la paix, en exprimant seulement leur confiance dans le Gouvernement qui connaît les sentiments du pays.

On prête, à Francfort, au gouvernement russe l'intention de décréter l'état de siége pour tout le royaume de Pologne à partir du 13 mai, et de le maintenir jusqu'à la fin de l'insurrection avec la plus extrême rigueur. Cette intention serait même déjà passée à l'état de décret, n'attendant plus que la signature impériale.

Une correspondance de la Havane, du 10 avril, annonce qu'une partie des navires qui ont été envoyés de France au Mexique avec des troupes, après avoir opéré le débarquement de leurs passagers à la Vera-Cruz, sont de retour à Cuba ; le reste est parti directement pour la Martinique.

Les nouvelles qu'ils apportent sont datées de la Vera-Cruz du 4 avril et du quartier-général devant Puebla du 27 mars.

A cette dernière date, les travaux de siége se poursuivaient avec la plus grande activité, et l'on espérait que la ville serait très prochainement attaquée ; mais il ne s'était rien passé d'important devant la place, qui a été mise, à ce qu'il paraît, en très bon état de défense, et dans laquelle se trouvent agglomérées presque toutes les forces régulières des Mexicains.

L'état sanitaire du corps expéditionnaire français était, du reste, excellent, et nos soldats animés du meilleur esprit.

Les séances de la Chambre des représentants de Belgique sont consacrées depuis plus d'une semaine à la discussion, devenue vive, d'un projet de loi destiné à modifier le régime actuel des fondations faites en faveur de l'enseignement.

Cette discussion, dit le *Moniteur* d'aujourd'hui, emprunte de la proximité des futures élections, fixées au mois de juin, une certaine gravité. L'origine de quelques-unes des fondations dont il s'agit engage dans la question les intérêts du clergé, et, d'autre part, la presse libérale n'est pas unanimement favorable à un projet dont le résultat nécessaire, s'il était adopté serait de centraliser entre les mains de l'Etat un droit jusqu'à présent exercé par des particuliers, entièrement en dehors de tout contrôle public. La clôture des Chambres ne pouvant être ajournée à une date de beaucoup postérieure au 15 mai, et un grand nombre d'affaires urgentes restant à expédier, il est fort incertain si la loi pourra être votée dans le cours de la session actuelle.

J. REDOUX.

Le *Journal de Rennes* vient d'être suspendu pour deux mois. Voici l'arrêté qui a été signifié à cette feuille :

Le ministre secrétaire d'Etat au département de l'intérieur,

Vu le numéro du *Journal de Rennes* en date du 24 avril 1863, lequel contient un article signé : Barthélémy Pocquet, commençant par ces mots : « Voilà les événements politiques...» et finissant par ceux-ci : « Elle édifiera suffisamment nos électeurs. »

Considérant que cet article renferme des allégations calomnieuses contre le gouvernement de l'Empereur et attaque la foi due au serment électoral, dont il dénature le sens et la portée;

» Considérant que le *Journal de Rennes* a déjà reçu deux avertissements, à la date du 20 octobre et du 29 décembre 1861 ;

Vu l'article 32 du décret organique du 17 février 1852, sur la presse, et la loi du 18 juin 1861 ;

ARRÊTE :

Art. 1er. Le *Journal de Rennes* est suspendu pour deux mois à partir du 3 mai 1863.

Art. 2. Le préfet d'Ile-et-Vilaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 1er mai 1863.

F. DE PERSIGNY.

Le *Journal de Rennes* annonce qu'il va immédiatement prendre des mesures pour qu'un autre journal soit servi à ses abonnés pendant la durée de la suspension.

Le *Journal de Saint-Pétersbourg* d'hier publie les trois notes de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche avec la réponse faite à chacune d'elles.

Nous lisons dans la *France :*

« Il n'est pas exact, comme l'annonce un journal du soir, que lecture ait été donnée hier, au conseil des ministres, de la réponse du prince Gortschakoff à la note de M. Drouyn de Lhuys.

» Seulement, M le ministre des affaires étrangères a indiqué, devant le conseil, le sens général de ce document. Il est tel que nous l'avons annoncé hier, très conciliant, très modéré, très sympathique pour la France.

» Ce qui en résulte de plus important, c'est l'acceptation par la Russie de pourparlers sur la question polonaise avec le cabinet des Tuileries. C'est la première fois que le Gouvernement russe admet qu'on lui présente des observations au sujet de la Pologne et qu'il consent à les examiner en commun. Jusqu'alors, en effet, il n'avait opposé que des fins de non-recevoir à l'initiative des cabinets de l'Europe.

» Ce fait, qu'il convient de ne pas exagérer, quant à présent, a cependant une importance réelle qui doit être considérée comme une garantie de bon accord. »

Une lettre particulière de Vienne, du 1er mai, reçue par le même journal, nous apprend que, le 30 avril, une heure, M. de Balabine, ambassadeur de Russie auprès de S. M. l'Empereur d'Autriche, a remis au comte de Rechberg la note du prince Gortschakoff, relative à la Pologne.

Le prince Gortschakoff a fait ajouter à sa réponse la copie des notes qu'il a adressées à Paris et à Londres, afin que le cabinet de Vienne soit à même d'apprécier les dispositions de la cour de Saint-Pétersbourg sur cette importante question.

La note remise au comte de Bechberg est empreinte d'un grand esprit de conciliation.

Pologne.

La *Gazette de Dantzick* annonce que l'insurrection a franchi la Dwina. Le 26 avril, les insurgés ont arrêté un train de chemin de fer près de Dupno et se sont emparés de 900 fusils destinés aux troupes russes.

Le 1er mai, près de Kobylanka, Jezioranski a rencontré une colonne russe et l'a mise en déroute. Les Polonais ont eu 3 morts et 18 blessés ; les Russes, 90 morts ou blessés.

Une dépêche de Varsovie, en date du 2, nous apprend que M. Miniszewski, maître des requêtes du Conseil-d'Etat et l'un des rédacteurs du journal officiel de Varsovie, a été assassiné le matin même dans l'escalier de sa maison. Le meurtrier n'a pas été découvert.

On écrit de Lemberg que les autorités déploient le plus grand zèle à couper toute espèce de secours devant parvenir du côté du territoire autrichien à l'insurrection polonaise et à maintenir de la manière la plus rigoureuse l'attitude impartiale du Gouvernement. Aussi, les mesures de précaution ordonnées par le Gouvernement n'ont pas été sans succès dans les derniers temps. C'est ainsi qu'on a réussi à mettre à Sielcebienkow, le 22 avril, la main sur dix-huit individus, la plupart venant de Lemberg, qui allaient se joindre aux insurgés en Pologne. Le même jour, une patrouille a arrêté près de Kije un convoi de trois voitures chargées d'armes et d'objets d'équipement et a fait prisonnier dans la forêt de Tastizebica un détachement de vingt-deux personnes, qui allait se rendre en Pologne. Le 23 avril, on a saisi à Scienlawia et à Zarzyce plusieurs voitures avec du matériel de guerre, et chez un propriétaire deux caisses remplies de munitions.

Revue des journaux.

On lit dans le CONSTITUTIONNEL, sous la signature de M. Vitu :

« On assure, et cela était naturellement prévu, que M. de Bismark vient de répondre négativement aux communications des ambassadeurs de France et d'Angleterre, qui avaient engagé le cabinet de Berlin à appuyer auprès de la cour de Saint-Pétersbourg, l'action diplomatique des trois puissances en faveur de la Pologne ; le ministre prussien aurait déclaré qu'il ne pouvait adhérer à cette demande, parce que les dépêches des trois puissances ne précisent pas les moyens qui seraient de nature à rendre à la Pologne une paix durable, et parce qu'il lui était impossible de juger de la portée que les trois puissances étaient convenues de donner à leur intervention. »

M. Léon Plée, dans un article du *Siècle*, « DÉPÊCHES DIPLOMATIQUES SUR LA POLOGNE » exhorte de nouveau la Pologne à ne pas se soumettre, à ne prendre conseil que de son désespoir, à s'insurger tout entière :

« Là est son salut, continue ce publiciste. Plus la Russie sera forcée d'être cruelle avec elle, et plus elle donnera raison à une intervention décisive. Il est d'ailleurs évident que les troupes russes se fatiguent; déjà depuis trois mois la lutte dure sans succès pour elles ; les généraux qui la soutiennent, de leur côté, n'ont aucune gloire à y gagner. L'office perpétuel de bourreau finit par fatiguer le plus dévoué...

» Maintenant, la Russie est dans une situation telle que le premier qui courra aux branches de l'arbre tombé donnera le signal à tous les autres. Que la Suède, que la Turquie se décident à revendiquer seulement un brin des territoires occupés depuis Pierre-le-Grand, et ce sera le susdit signal. C'est alors que la Russie regrettera de ne pas avoir donné la liberté à la Pologne.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 6 MAI 1863.

— N° 17. —

BERTHE.

XV. (Suite).

A l'entrée du comte dans sa chambre à coucher, son valet de chambre lui remit le billet de Berthe. A la lecture de ces quelques lignes, son cœur faillit se déchirer de ravissement et de douleur. « Ai-je donc l'air malade ? Ma foi, oui, » ajouta-t-il après avoir consulté sa glace.

Trois jours auparavant, Cecile l'avait conduit devant une glace et lui avait dit : « Avoue pourtant que tu as l'air malade!» Il avait répondu en riant : « Bah ! laid, j'en conviens, ma pauvre Cécile ; mais malade ? point du tout. »

En ce moment, le langage véridique de sa glace lui serrait le cœur. Il faut pourtant que je tâche de dormir, malgré ma violente agitation ! s'écria-t-il. Il était 5 heures. Il se jeta sur son lit et dormit deux heures durant. Puis il s'habilla avec un soin que son valet de chambre surpris attribua à la joie et à la fierté d'être père, et il alla voir sa femme. Déjà les sœurs de Cécile étaient auprès d'elle. L'enfant, admiré, trouvé beau et passant de main en main, poussait des cris plaintifs, pendant qu'une tante affirmait qu'il était le portrait frappant du père, et l'autre le portrait frappant de la mère. D'un autre côté, le médecin suppliait qu'on laissât l'accouchée tranquille. L'une des sœurs s'établit dans sa chambre en qualité de garde-malade, et l'autre se mit à aller, venir et donner des ordres dans la maison. Vers 9 heures, Cyrille gagna le pont du Gard, trouvant sa présence chez sa femme entièrement superflue.

Berthe, en grand dueil, le visage couvert d'un voile noir, se tenait immobile, appuyée contre le parapet. Elle n'avait pas la force de regarder si elle apercevrait Cyrille, car elle n'osait pas espérer qu'il vînt. Les yeux fixés sur la rivière, elle ne pensait à rien ; elle n'éprouvait rien non plus, ni chagrin, ni angoisse, tant elle était abattue. Elle regarda couler l'eau avec une sorte de torpeur jusqu'au moment où le pas de Cyrille, ce pas rapide, énergique, si bien connu d'elle, résonna si vivement dans son oreille qu'elle crut sentir trembler le pont, Mais dans la conscience du peu de secondes dont elle pouvait profiter, elle prit à la hâte une résolution, et, levant vers lui ses mains jointes :

« Est-ce donc vrai ? demanda-t-elle ; êtes-vous dangereusement malade et me haïssez-vous ? »

Après avoir fait ces questions, qui lui avaient si longtemps serré le cœur, elle respira et attacha, à travers son voile, des regards brillants sur Cyrille. Etait-ce l'effet de cette superbe matinée ; était-ce le reflet de sa propre joie, ou l'émotion intime du comte, cette émotion qui transfigure ? Bref, Cyrille lui parut plus mâle, plus imposant que jamais, et, avant qu'il pût trouver une parole, elle s'écria avec ravissement :

« Mais ces deux choses-là ne sont pas vraies ! »

Toujours sans répondre, Cyrille promena autour d'eux un regard qui lui rappela qu'ils étaient bien sous la belle voûte du ciel, mais aussi en pleine rue, et il offrit le bras à Berthe. Elle l'accepta en tremblant et reprit avec angoisse :

« Vous ne dites pas un mot !... êtes-vous irrité contre moi ?

— Berthe ! » s'écria-t-il, et il lui pressa la main contre son cœur.

Ils marchaient fort lentement, dans cet état de félicité rêveuse où le bonheur nous plonge. Ils étaient heureux car ils étaient ensemble, et il n'existe pas de plus grand bonheur pour l'amour.

« Lève ton voile, je t'en prie ! dit Cyrille.

— Oserais-je ? Vous ne vouliez pas me voir, dit-elle avec anxiété ; et elle obeit.

— Que tu es belle ! reprit-il d'un ton solennel, en s'arrêtant une minute pour la considérer ; nul mortel ne te ressemble.

— Oh ! répondit-elle d'une voix émue, on me trouve laide, au contraire ! Je ne suis belle qu'à tes yeux. »

Il secoua vivement la tête, et, passant soudain à un autre ordre d'idées :

« Tu es libre, Berthe ! s'écria-t-il.

— Non ! répondit-elle ; je continue d'être à toi, comme toujours.

— Berthe, tu es sublime !... Mais sais-tu bien ce que tu dis ? demanda-t-il, le cœur oppressé. Sais-tu que remplir sa vie entière rien que d'une pensée, c'est une lourde tâche ?

— Horriblement lourde, répondit-elle avec calme ; je sais cela depuis dix ans.

— Et malgré cela, Berthe ?

— Malgré cela ?...

— Ce que je te dis un jour à Vichi : « Tu ne m'appartiendras pas, mais tu n'appartiendras point à un autre non plus ! » — cela restera vrai ?

— Fou ! s'écria-t-elle avec un sourire ravissant ; je t'appartiens, et conséquemment à nul autre. »

En pressant la main de Berthe contre ses lèvres brûlantes, il sentit à travers le gant l'alliance qu'elle portait au doigt. Il lui ôta avec dextérité gant et anneau et la regarda d'un œil interrogateur. Elle reprit son gant ; puis elle pencha doucement la tête d'un air affirmatif.

« O ma Berthe ! s'écria-t-il avec transport.

— C'est aujourd'hui le quatrième anniversaire de notre séparation », dit-elle, le cœur navré, car ils approchaient de l'hôtel, et elle voyait ses gens et sa voiture qui l'attendaient devant la porte, tout prêts à partir. Cyrille suivit la direction de son regard. Il s'arrêta stupéfait et retint si vigoureusement le bras de Berthe sous le sien qu'elle ne put plus avancer.

— Reste, pour l'amour de Dieu !

— Tu ne me hais pas, Cyrille ? demanda-t-elle du ton émouvant qui lui faisait toujours vibrer le cœur.

— Berthe ! » se contenta-t-il de répondre.

Alors elle posa légèrement la main sur la poitrine du comte. Il fit demi-tour, et elle gagna seule sa voiture, dans laquelle elle passa un instant après à côté de Cyrille, en le saluant de la main. Il se figura qu'un ange lui avait lancé des nues l'alliance d'or comme gage d'un amour et d'une fidélité à toute épreuve. Arrivé sur le pont, il s'arrêta et promena les yeux de tous côtés à la recherche de Berthe : mais il ne vit que des indifférents passer à l'endroit où elle avait stationné.

« Quelle cruauté de venir, si elle ne voulait pas rester, et quelle folie de ne pas rester, puisqu'elle est libre! se dit-il dans un poignant transport de chagrin et de colère. Elle m'a fait abandonner mon dessein, violer ma parole. A son premier signe, je fus là ! Oh quelle pitié ! Elle a atteint son but à mes dépens. Telles sont les femmes : elles comptent sur notre faiblesse, et elles en triomphent pour la satisfaction de leur vanité. »

Mais une autre voix, celle de Berthe peut-être, murmura à son oreille :

« O Cyrille, si un jour je monte au ciel, m'y reprocheras-tu encore d'avoir atteint mon but ? Et me proposais-je donc autre chose que puiser des forces, par un regard dans le ciel ouvert, pour ce long pèlerinage que je t'ai promis d'entreprendre toute seule, par amour pour toi, pour toi qui rentres auprès de ta femme et de ton enfant ! Ne sois pas injuste, Cyrille ! »

« Je le suis, en effet ! s'écria-t-il avec un mouvement de désespoir ; car j'aime la femme qui s'arrache de mes bras, et je n'aime pas celle dont l'amour et le contentement embellissent mes foyers — la mère de mon enfant ! »

Les terribles contractions du cœur, auxquelles il était sujet depuis quelque temps lorsqu'il éprouvait une émotion violente, le saisirent tout à coup, et il tomba sans connaissance, Des gens qui le reconnurent le transportèrent chez lui, où tout le monde fut plongé dans le trouble et la désolation. On le croyait mort et l'on voulait cacher cette catastrophe à sa femme. Mais les sœurs de Cécile étaient par trop consternées pour qu'elle ne s'en aperçût pas.